



Comparaison budgétaire interprovinciale 2024-2025



Résumé

Ce rapport compare les statistiques financières du gouvernement de l'Ontario en 2024-2025 avec celles des autres provinces canadiennes en se fondant sur les Statistiques de finances publiques (SFP) de Statistique Canada. Les données SFP apportent des ajustements pour compenser les différences de structure organisationnelle et de pratiques comptables de chaque province afin de fournir un cadre standardisé pour la comparaison des résultats budgétaires des provinces.

Le solde de fonctionnement net de l'Ontario se situe près de la moyenne du reste du Canada

- Le solde de fonctionnement net de l'Ontario, soit la différence entre les revenus totaux et les dépenses totales, représentait un déficit de 1 137 \$ par personne en 2024-2025. Ce déficit est semblable (6 \$ de plus) à la moyenne du reste du Canada¹, lequel est un déficit de fonctionnement net de 1 131 \$ par habitant, et le sixième déficit le plus élevé de toutes les provinces.
- Seulement trois provinces, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont enregistré des excédents de fonctionnement nets en 2024-2025.

La valeur financière nette par habitant de l'Ontario était la plus faible au Canada

- La valeur financière nette de l'Ontario, soit la différence entre les actifs et les passifs financiers, était de -19 667 \$ par personne en 2024-2025, la valeur la plus faible de toutes les provinces et de 10 693 \$ (119,2 %) sous la moyenne du reste du Canada (-8 973 \$ par habitant).
 - Depuis 2009-2010, la valeur financière nette par habitant de l'Ontario s'est systématiquement établie au dernier rang ou à l'avant-dernier rang de toutes les provinces.
- Évaluée en regard du produit intérieur brut (PIB) de chaque province, la valeur financière nette de l'Ontario (-26,5 % du PIB) était la plus faible de toutes les provinces et sous la moyenne du reste du Canada (-11,8 %).

Les revenus totaux de l'Ontario par habitant étaient les plus faibles au Canada

- En 2024-2025, l'Ontario a généré 13 333 \$ par habitant en revenus totaux, ce qui constitue le montant le plus faible de toutes les provinces et se chiffre à 3 244 \$ (19,6 %) sous la moyenne du reste du Canada (16 576 \$ par habitant).
 - Depuis 2008-2009, l'Ontario a perçu les revenus par habitant les plus faibles ou les deuxièmes plus faibles de toutes les provinces.
- Les faibles revenus par habitant de l'Ontario par rapport au reste du Canada s'expliquent par des transferts fédéraux et autres revenus non fiscaux inférieurs à la moyenne.
 - L'Ontario a perçu des revenus fiscaux de 9 787 dollars par habitant, soit 273 \$ (2,9 %) de plus que la moyenne du reste du Canada (9 515 \$). Évalués en regard du PIB de chaque province, les revenus fiscaux de l'Ontario (13,2 % du PIB) étaient également supérieurs à la moyenne du reste du Canada (12,5 % du PIB).
 - L'Ontario a perçu 2 217 \$ dollars de transferts fédéraux par habitant en 2024-2025, soit le montant le plus faible de toutes les provinces, soit 1 097 dollars (33,1 %) de moins que la moyenne du reste du Canada (3 314 \$ par habitant).

¹ La moyenne du reste du Canada est une moyenne pondérée qui inclut toutes les provinces à l'exception de l'Ontario.

- L'Ontario a perçu 1 329 \$ par habitant en autres revenus non fiscaux en 2024-2025, ce qui constitue le montant le plus faible de toutes les provinces et se chiffre à 2 419 \$ (64,5 %) sous la moyenne du reste du Canada (3 748 \$ par habitant).

Les dépenses totales par habitant de l'Ontario étaient les plus faibles au Canada

- En 2024-2025, les dépenses totales par habitant en Ontario s'élevaient à 14 470 \$, soit le niveau le plus faible de toutes les provinces, et se chiffraient à 3 238 \$ dollars (18,3 %) sous la moyenne du reste du Canada (17 707 \$ par habitant).
 - Depuis 2008-2009, les dépenses totales de l'Ontario par habitant sont les plus faibles ou les deuxièmes plus faibles de toutes les provinces, à l'exception de 2010-2011, où la province se retrouvait le troisième rang le plus faible.
- Le niveau relativement faible des dépenses totales de l'Ontario par habitant s'explique par ses faibles dépenses de programmes par habitant et ses paiements d'intérêt de la dette inférieurs à la moyenne.
 - Les dépenses de programmes de l'Ontario s'élevaient à 13 470 \$ par habitant en 2024-2025, soit le niveau le plus faible de toutes les provinces, et se chiffraient à 2 889 \$ (17,7 %) sous la moyenne du reste du Canada (16 360 \$ par habitant). Évaluées en regard du PIB de chaque province, les dépenses de programmes de l'Ontario (18,2 % du PIB) étaient les deuxièmes plus faibles de toutes les provinces, et inférieures à la moyenne de 21,6 % dans le reste du Canada.
 - Les dépenses en santé par habitant en Ontario s'élevaient à 5 284 \$ en 2024-2025, le deuxième montant le plus faible de toutes les provinces, soit 1 109 \$ (17,4 %) sous la moyenne du reste du Canada.
 - Les dépenses dans le secteur de l'éducation, qui incluent les dépenses dans les programmes d'éducation primaire, secondaire et postsecondaire, s'élevaient à 3 085 \$ par habitant en 2024-2025, soit le quatrième rang le plus élevé de toutes les provinces, mais 21 \$ (0,7 %) sous la moyenne du reste du Canada.
 - Toutes les autres dépenses de programmes par habitant en Ontario s'élevaient à 5 101 \$ en 2024-2025, soit le niveau le plus faible de toutes les provinces et 1 760 \$ (25,6 %) sous la moyenne du reste du Canada.
 - Les paiements d'intérêt sur la dette de l'Ontario s'élevaient à 1 000 \$ par habitant en 2024-2025, le quatrième montant le plus élevé de toutes les provinces, mais 348 \$ (25,8 %) sous la moyenne du reste du Canada (1 348 \$ par habitant).

Introduction

Ce rapport compare les statistiques financières du gouvernement de l'Ontario avec celles des autres provinces canadiennes en se fondant sur les Statistiques de finances publiques (SFP) de Statistique Canada². Les données SFP, publiées depuis 2008-2009³, apportent des ajustements pour compenser les différences de structure organisationnelle et de pratiques comptables de chaque province afin de fournir un cadre standardisé pour la comparaison des résultats budgétaires des provinces⁴.

Le rapport passe en revue les données financières pour l'exercice 2024-2025 et présente des comparaisons interprovinciales pour les éléments suivants :

- le solde de fonctionnement net et la valeur financière nette;
- les revenus, y compris les revenus fiscaux, les transferts fédéraux et les autres revenus non fiscaux;
- les dépenses, y compris les dépenses de programmes (santé, éducation et toutes les autres dépenses de programmes) ainsi que les dépenses d'intérêt de la dette.

Il convient de souligner que les données de SFP sont préparées par Statistique Canada dans un cadre différent de celui des Comptes publics de la province. Pour améliorer la comparabilité entre les provinces et les Comptes publics de l'Ontario, le BRF a effectué un nombre limité d'ajustements aux données de SFP. Voir l'[Annexe A](#) pour obtenir de plus amples renseignements.

Les données dans ce rapport sont présentées principalement sur une base par habitant afin de tenir compte de l'incidence de la taille de la population de chaque province sur les résultats financiers. L'[Annexe B](#) résume les résultats par habitant présentés dans l'ensemble du présent rapport, ainsi que les résultats financiers en proportion de l'activité économique.

Les tableaux de l'[Annexe C](#) combinent les résultats financiers des gouvernements provinciaux issus de l'Annexe B avec les résultats financiers des administrations municipales et locales, des institutions de santé et des services sociaux, des conseils scolaires, des collèges et des universités, entre autres. Sur cette base, la performance financière relative de l'Ontario comparativement à celle des autres provinces est semblable à sa performance provinciale présentée dans l'ensemble de ce rapport.

² Voir [Statistiques de finances publiques canadiennes consolidées, 2024](#).

³ Certaines données des SFP sont disponibles depuis 2007-2008; cependant, la majorité des données provinciales sont uniquement disponibles depuis 2008-2009.

⁴ Lorsque les nouvelles données SFP sont publiées, les données des années précédentes sont également révisées pour refléter les renseignements qui n'étaient pas disponibles au moment de la publication précédente. Par conséquent, les chiffres présentés dans ce rapport peuvent ne pas correspondre aux chiffres présentés dans des rapports précédents.

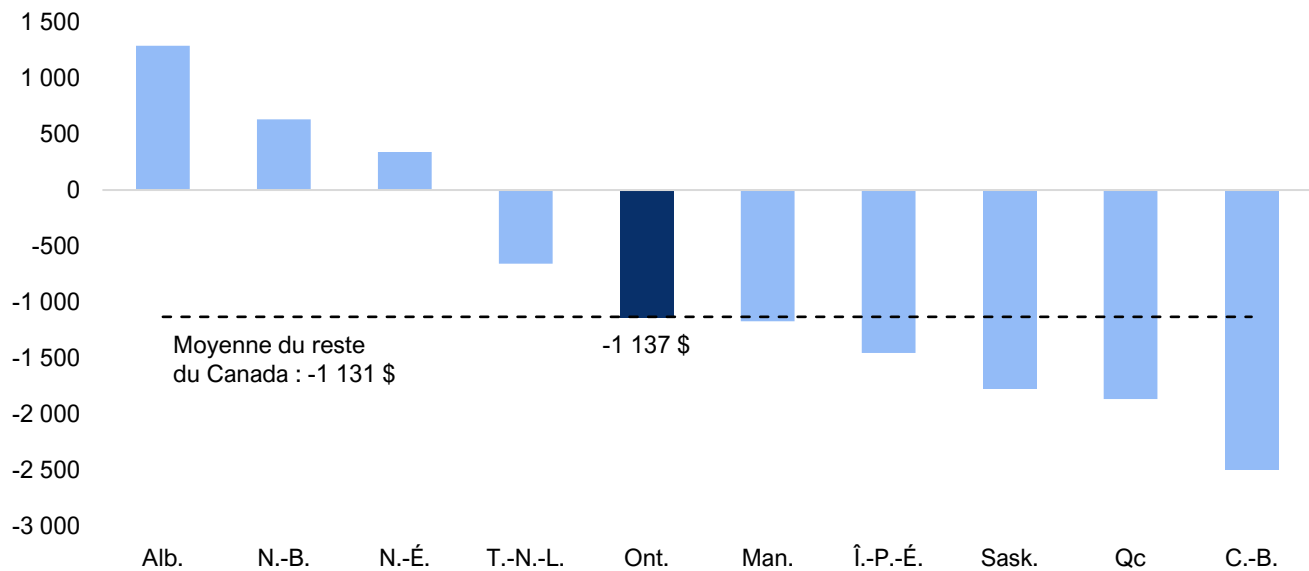
Solde de fonctionnement net

Le solde de fonctionnement net de l'Ontario, soit la différence entre les revenus totaux et les dépenses totales, représentait un déficit de 1 137 \$ par personne en 2024-2025. Ce déficit est semblable (6 \$ de plus) à la moyenne⁵ du reste du Canada, lequel est un déficit de fonctionnement net de 1 131 \$ par habitant, et le sixième déficit le plus élevé de toutes les provinces. Seulement trois provinces, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont enregistré des excédents de fonctionnement nets en 2024-2025.

Figure 1

Le solde de fonctionnement net de l'Ontario s'est situé près de la moyenne du reste du Canada en 2024-2025

Solde de fonctionnement (en dollars par habitant)



Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#) et [17-10-0005-01](#).

⁵ La moyenne du reste du Canada est une moyenne pondérée qui inclut toutes les provinces à l'exception de l'Ontario.

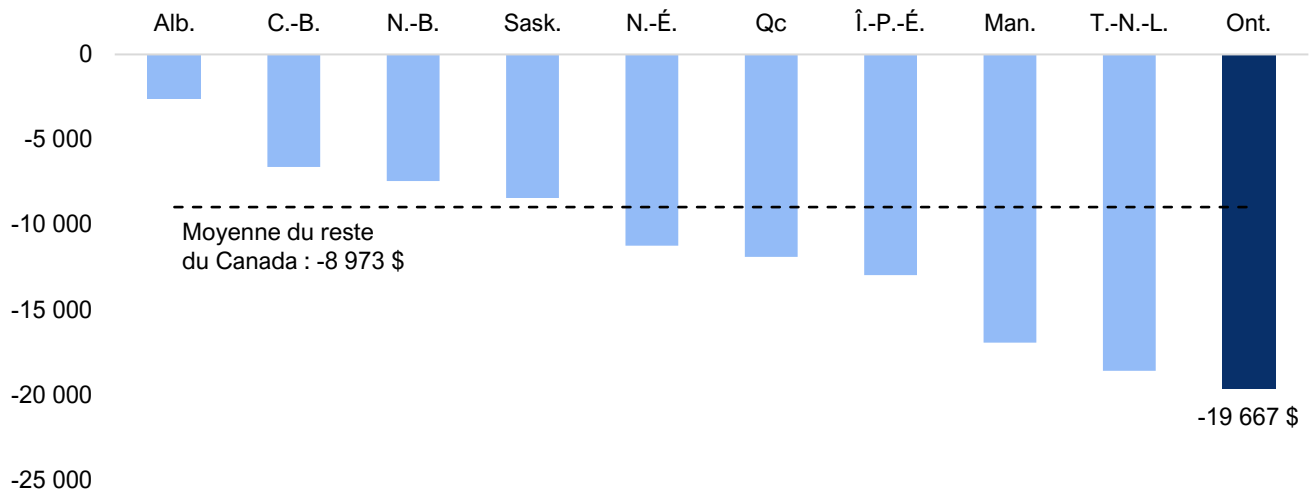
Valeur financière nette

La valeur financière nette de l'Ontario, soit la différence entre les actifs et les passifs financiers, était de -19 667 \$ par personne en 2024-2025, la valeur la plus faible de toutes les provinces et 10 693 \$ (119,2 %) sous la moyenne du reste du Canada (-8 973 \$ par habitant). Depuis 2009-2010, la valeur financière nette par habitant de l'Ontario s'est systématiquement établie au dernier rang ou à l'avant-dernier rang de toutes les provinces.

Figure 2

La valeur financière nette par habitant de l'Ontario était la plus faible de toutes les provinces en 2024-2025

Valeur financière nette (en dollars par habitant)



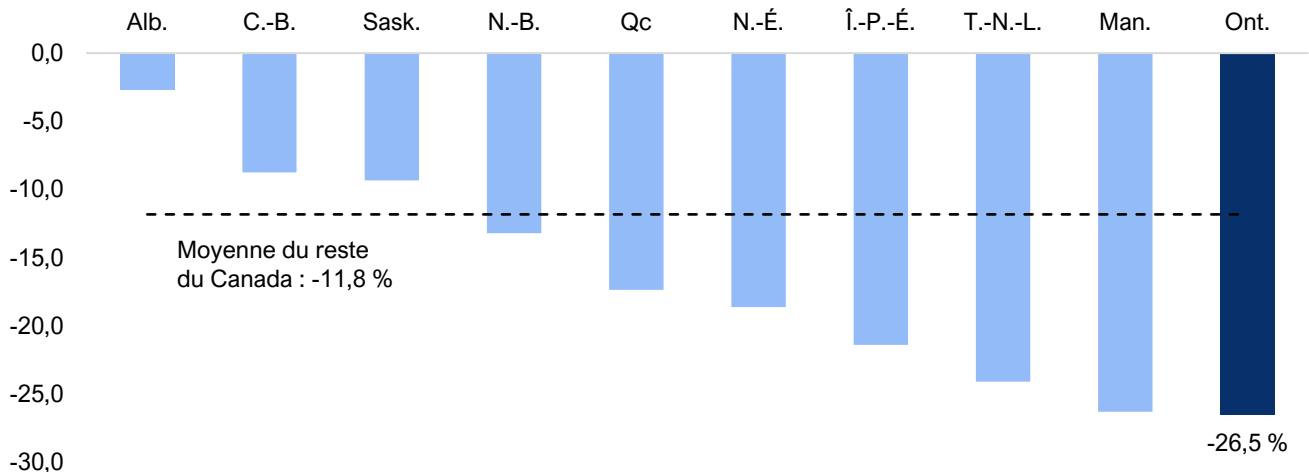
Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#) et [17-10-0005-01](#).

Lorsqu'on l'évalue en regard du produit intérieur brut (PIB) de chaque province, l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale, la valeur financière nette de l'Ontario représentait -26,5 % du PIB en 2024-2025, la plus faible de toutes les provinces et 14,7 points de pourcentage sous la moyenne du reste du Canada (-11,8 %).

Figure 3

La valeur financière nette de l'Ontario en proportion du PIB était la plus faible de toutes les provinces en 2024-2025

Valeur financière nette en proportion du PIB (en pourcentage)

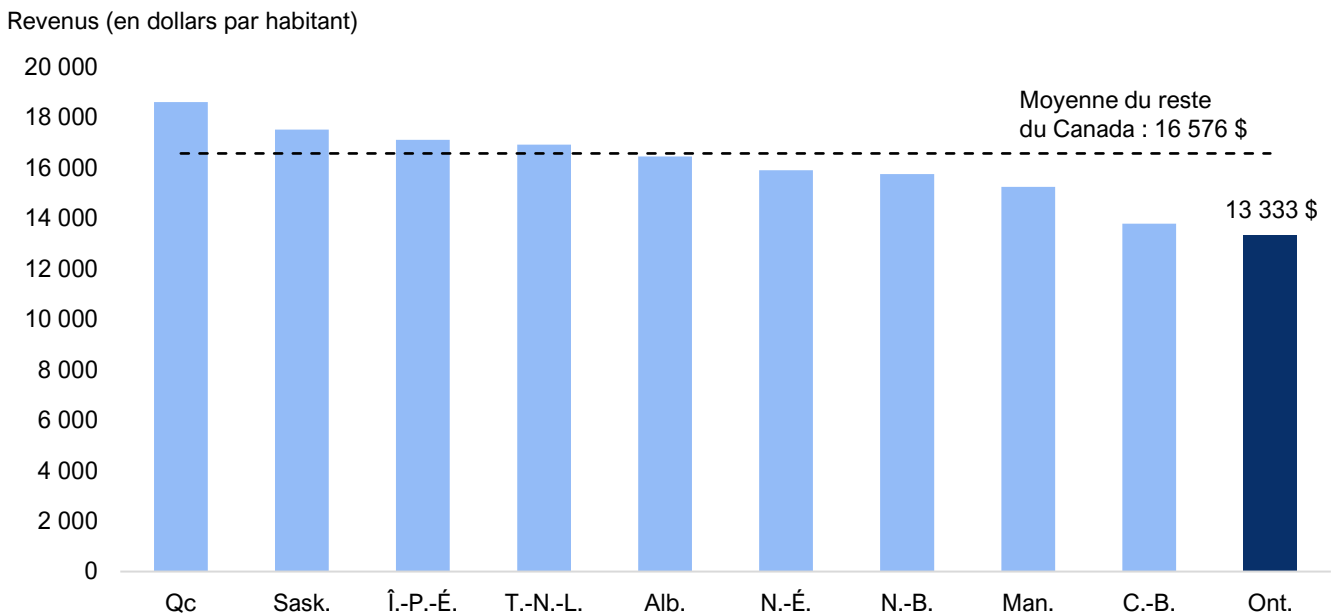


Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#) et [36-10-0222-01](#).

Revenus

Les provinces canadiennes tirent leurs revenus des impôts et taxes, des transferts fédéraux et d'autres sources non fiscales. En 2024-2025, l'Ontario a généré 13 333 \$ par habitant en revenus totaux, ce qui constitue le montant le plus faible de toutes les provinces et se chiffre à 3 244 \$ (19,6 %) sous la moyenne du reste du Canada (16 576 \$ par habitant). Les faibles revenus par habitant de l'Ontario par rapport au reste du Canada s'expliquent par des transferts fédéraux et autres revenus non fiscaux inférieurs à la moyenne. Depuis 2008-2009, l'Ontario a perçu les revenus les plus faibles ou les deuxièmes plus faibles de toutes les provinces.

Figure 4
Les revenus de l'Ontario par habitant étaient les plus faibles du Canada en 2024-2025



Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#), [17-10-0005-01](#), [10-10-0019-01](#), [37-10-0028-01](#) et [37-10-0026-01](#).

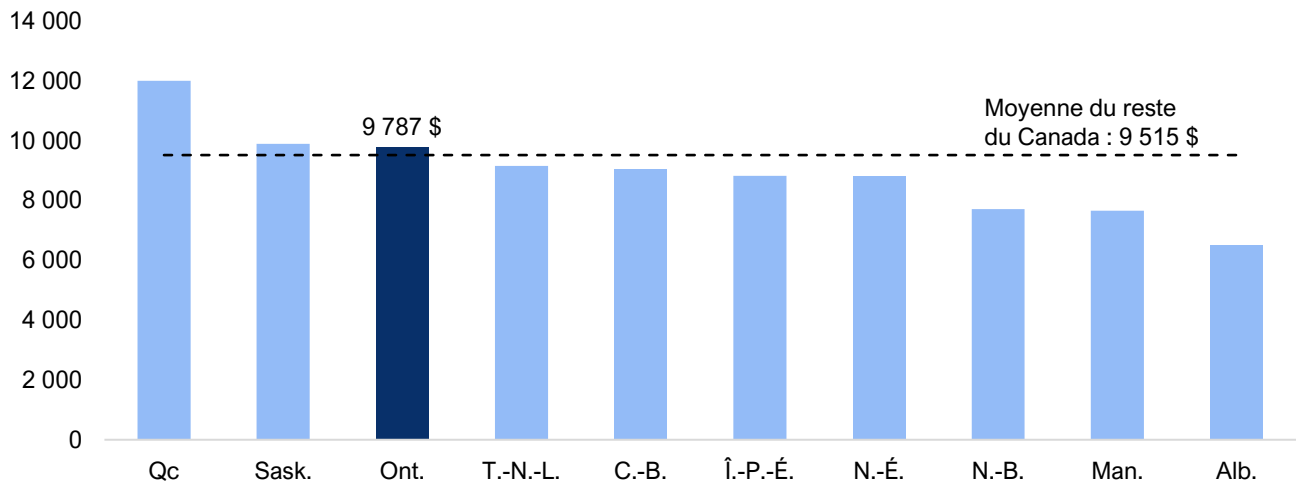
Revenus fiscaux

L'Ontario a perçu des revenus fiscaux de 9 787 \$ par habitant en 2024-2025. Cela représentait les troisièmes revenus les plus élevés de toutes les provinces, et 273 \$ (2,9 %) de plus que la moyenne du reste du Canada (9 515 \$). Le Québec a perçu les revenus fiscaux par habitant les plus élevés (11 997 dollars), alors que l'Alberta a perçu le moins (6 509 dollars).

Figure 5

Les revenus fiscaux par habitant de l'Ontario étaient supérieurs à la moyenne du reste du Canada en 2024-2025

Revenus fiscaux (en dollars par habitant)



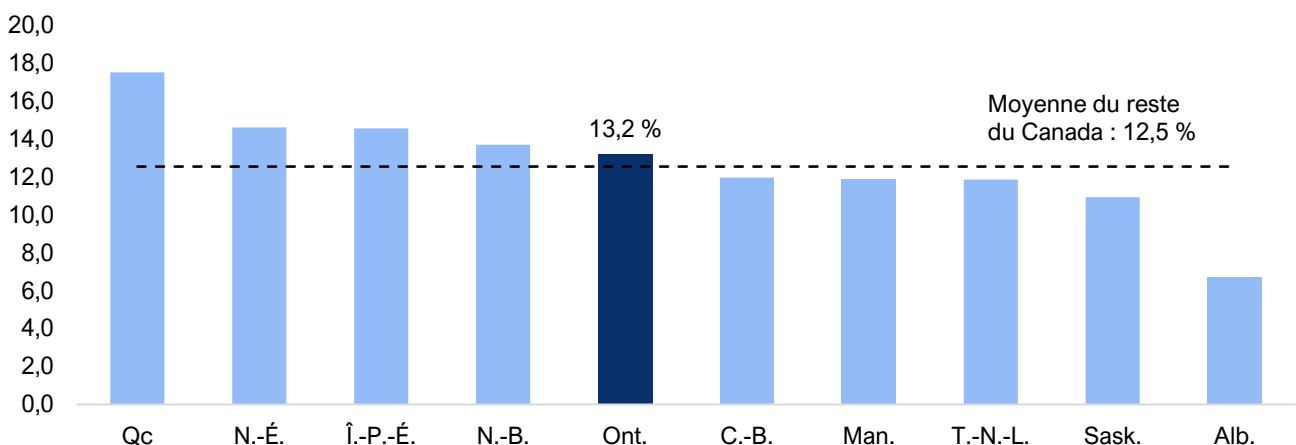
Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#), [17-10-0005-01](#) et [10-10-0019-01](#).

Évalués en regard du PIB de chacune des provinces, les revenus fiscaux de l'Ontario ont représenté 13,2 % du PIB en 2024-2025. Cela représentait les cinquièmes revenus fiscaux les plus élevés de toutes les provinces, et davantage que la moyenne de 12,5 % enregistrée dans le reste du Canada. Sur cette base, les revenus fiscaux de l'Ontario étaient inférieurs de 4,3 % à ceux du Québec (la province qui occupe le premier rang, à 17,5 % du PIB) et supérieurs de 6,5 points de pourcentage à ceux de l'Alberta (la province qui est au dernier rang, à 6,7 % du PIB).

Figure 6

Les revenus fiscaux de l'Ontario en proportion du PIB étaient supérieurs à la moyenne du reste du Canada en 2024-2025

Revenus fiscaux en pourcentage du PIB (en pourcentage)



Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#), [36-10-0222-01](#) et [10-10-0019-01](#).

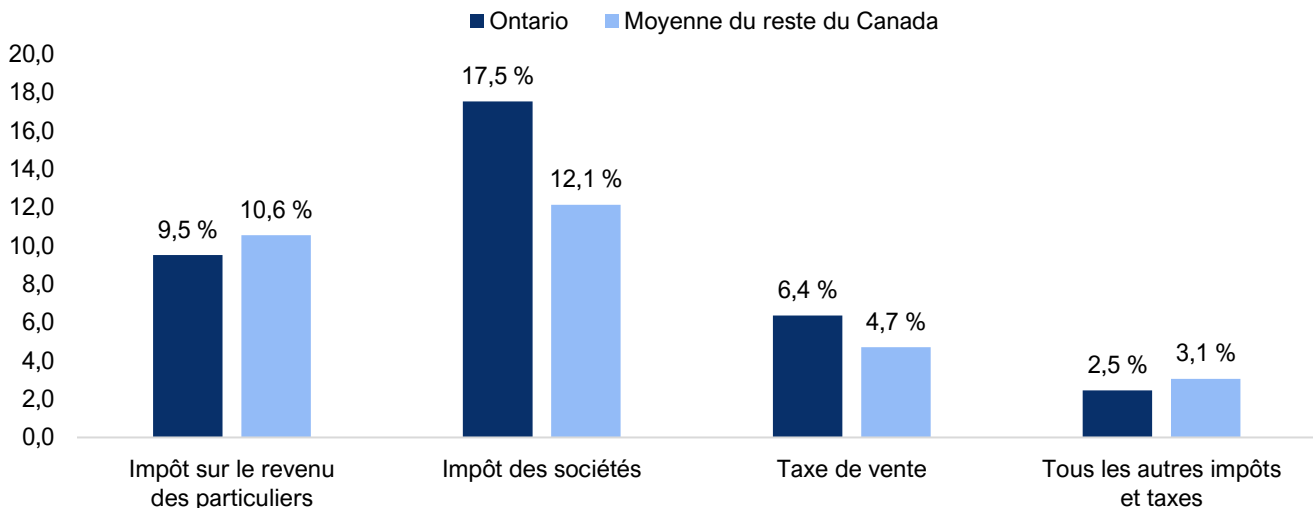
Diviser les catégories de revenus fiscaux selon leurs bases économiques respectives fournit une indication du montant des revenus fiscaux perçu par rapport à l'activité économique. Les bases de référence économiques des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt des sociétés et de la taxe de vente sont, respectivement, les revenus du travail, les bénéfices des sociétés et les dépenses des ménages⁶. Bien que ces bases économiques ne constituent pas une mesure complète de l'assiette fiscale réelle, elles peuvent être utilisées comme moyen intermédiaire pour évaluer chaque province sur une base commune⁷.

- Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers équivalaient à 9,5 % des revenus du travail en Ontario en 2024-2025, soit le cinquième taux le plus élevé de toutes les provinces et un taux inférieur à la moyenne observée dans le reste du Canada (10,6 %).
- Les revenus de l'impôt des sociétés équivalaient à 17,5 % des bénéfices des sociétés en Ontario, soit le quatrième taux le plus élevé de toutes les provinces et un niveau supérieur à la moyenne du reste du Canada (12,1 %).
- Les revenus de la taxe de vente représentaient 6,4 % des dépenses des ménages en Ontario, soit le sixième taux le plus élevé de toutes les provinces et un niveau supérieur à la moyenne du reste du Canada (4,7 %).
- Tous les autres impôts et taxes représentaient 2,5 % du PIB⁸ en Ontario, soit le sixième taux le plus élevé de toutes les provinces et un niveau inférieur à la moyenne du reste du Canada (3,1 %).

Figure 7

Revenus fiscaux de l'Ontario en proportion des bases économiques comparativement à la moyenne du reste du Canada en 2024-2025

Revenus fiscaux en proportion des bases de référence économiques (en pourcentage)



Remarque : Les bases de référence économiques de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt des sociétés et de la taxe de vente sont, respectivement, le revenu du travail (rémunération totale des salariés), les bénéfices des sociétés (excédent d'exploitation net des sociétés) et les dépenses des ménages (dépenses de consommation finale des ménages). Tous les autres revenus fiscaux sont comparés à l'assiette fiscale globale mesurée par le PIB.

Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#), [36-10-0221-01](#), [36-10-0222-01](#) et [10-10-0019-01](#).

⁶ Dans les comptes économiques de la province, le revenu du travail correspond aux rémunérations totales des salariés, aux bénéfices des sociétés par rapport à leurs excédents d'exploitation et aux dépenses des ménages par rapport à leurs dépenses de consommation finales.

⁷ L'assiette fiscale réelle pour l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt des sociétés est le revenu imposable des particuliers et le revenu imposable des sociétés, respectivement. Ces assiettes fiscales ne sont pas disponibles pour 2024-2025 au moment de la publication du présent rapport. L'assiette fiscale réelle de la taxe de vente inclut les dépenses des ménages en plus des taxes générées par les dépenses dans le secteur de la construction résidentielle et commerciale ainsi que gouvernemental. Pour plus de simplicité, seule la consommation des ménages est indiquée.

⁸ Comme il existe de nombreuses bases différentes pour tous les autres revenus fiscaux, cette catégorie est comparée à l'assiette fiscale globale mesurée par le PIB.

Bien que ces proportions varient dans le temps, depuis 2008-2009 les revenus fiscaux de l'Ontario, en proportion de leur base de référence économique pour l'impôt sur le revenu des particuliers et tous les autres impôts et taxes, ont généralement été inférieurs à la moyenne du reste du Canada, alors que les pourcentages de l'impôt des sociétés et de la taxe de vente ont généralement été supérieurs à la moyenne du reste du Canada.

Transferts fédéraux et autres revenus non fiscaux

Les gouvernements provinciaux reçoivent des transferts du gouvernement fédéral par l'entremise du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, du Programme de péréquation et d'autres programmes de transfert fédéral, notamment pour les programmes d'infrastructure et relatifs au marché du travail. L'Ontario a perçu 2 217 \$ de transferts fédéraux par habitant en 2024-2025, c'est-à-dire le montant le plus faible parmi toutes les provinces, soit 1 097 \$ (33,1 %) de moins que la moyenne du reste du Canada (3 314 \$). Le plus faible niveau des transferts fédéraux vers l'Ontario en 2024-2025 s'explique par le manque de dépenses dans le Programme de péréquation⁹ et ses revenus inférieurs à la moyenne provenant d'autres programmes de transfert fédéral¹⁰.

Les provinces perçoivent également des revenus provenant d'autres sources non fiscales¹¹, telles que, entre autres, les redevances sur les richesses naturelles, les frais de service, ainsi que les amendes et pénalités. L'Ontario a perçu le niveau le plus faible d'autres revenus non fiscaux au pays (1 329 \$ par habitant en Ontario comparativement à 3 748 \$ par habitant dans le reste du Canada). Cette différence découle en grande partie des redevances limitées sur les richesses naturelles de l'Ontario¹² et les revenus comparativement plus faibles des revenus générés par les actifs financiers appartenant à la province et la vente de biens et de services¹³.

⁹ Les paiements de péréquation sont déterminés par la capacité financière d'une province à percevoir des revenus par l'entremise de cinq grandes catégories de revenus : impôt sur le revenu des particuliers, impôt des sociétés, taxes sur la consommation, impôt foncier et revenus provenant des richesses naturelles.

¹⁰ D'autres transferts fédéraux vers l'Ontario ont été plus faibles sur une base par habitant (509 \$) comparativement à la moyenne du reste du Canada (654 \$).

¹¹ Le BRF calcule les « autres revenus non fiscaux » dans le présent rapport en faisant la somme des catégories profits des monopoles fiscaux, « autres cotisations sociales » et « autres revenus » des SFP. Ces catégories comprennent des revenus tirés des autres cotisations sociales, des redevances sur les richesses naturelles, des revenus de la propriété, en plus des revenus provenant de la vente de biens et services (y compris les frais d'administration), des dividendes, des amendes et pénalités ainsi que des transferts volontaires et d'autres revenus divers. Pour en savoir plus sur les catégories de SFP, voir [Manuel de statistiques de finances publiques 2014](#).

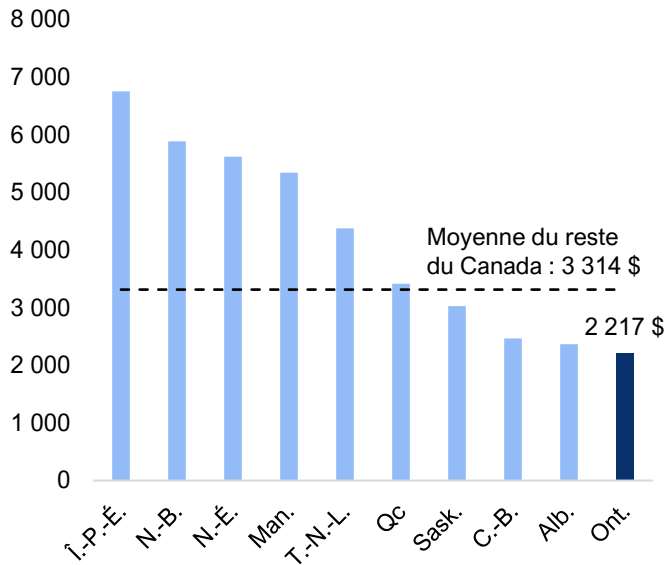
¹² En 2024-2025, l'Ontario a perçu 16 \$ en revenus issus des richesses naturelles par habitant, soit moins que la moyenne du reste du Canada de 1 163 \$ par habitant.

¹³ Les biens appartenant à l'Ontario ont généré 344 \$ de revenus par habitant, soit un montant inférieur à la moyenne de 1 093 \$ dans le reste du Canada. La vente de biens et services a généré 261 \$ par habitant en Ontario, un montant inférieur à la moyenne du reste du Canada de 686 \$ par habitant.

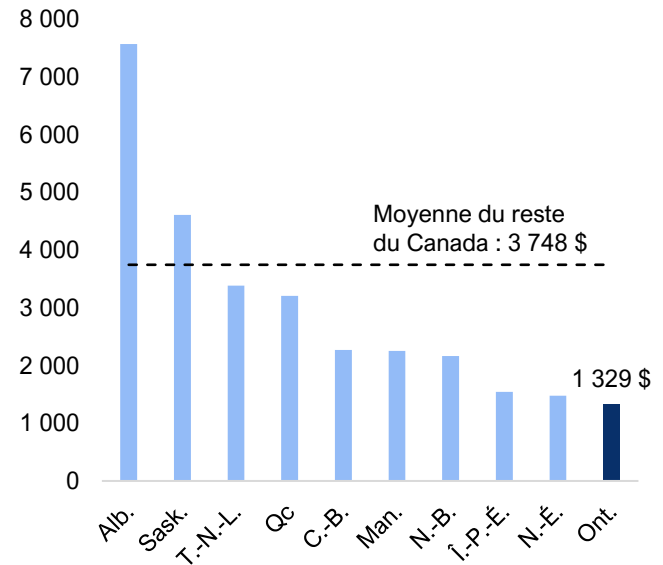
Figure 8

L'Ontario a affiché les transferts fédéraux et autres revenus non fiscaux les plus faibles par habitant en 2024-2025

Transferts fédéraux
(en dollars par habitant)



Autres revenus non fiscaux par habitant
(en dollars par habitant)



Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#), [17-10-0005-01](#) et [10-10-0019-01](#).

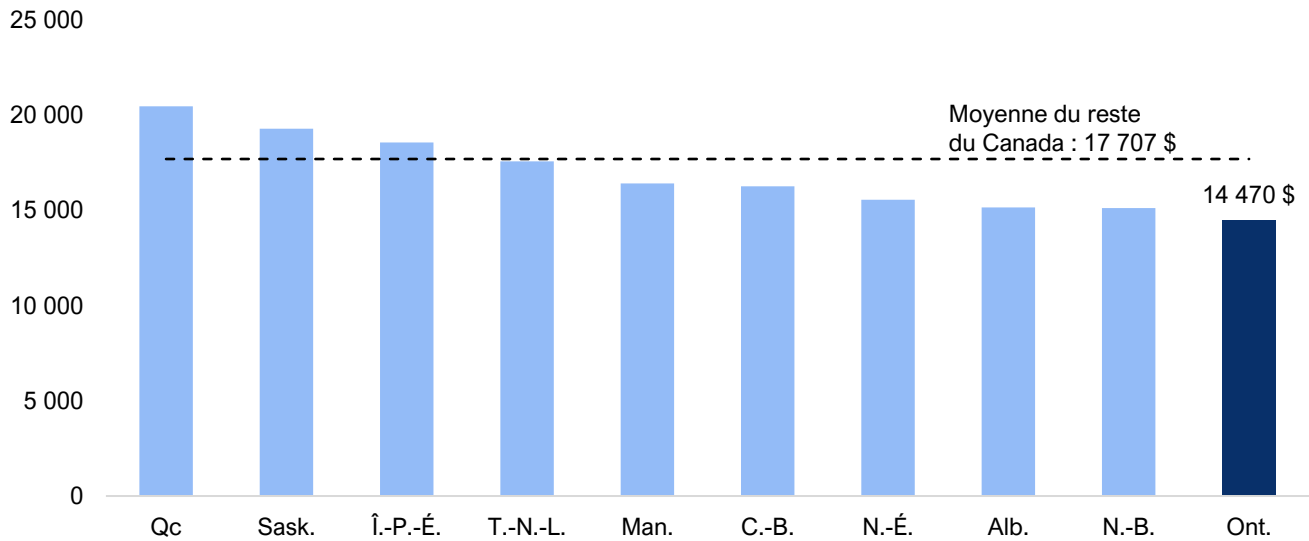
Dépenses

Les dépenses totales de l'Ontario s'élevaient à 14 470 \$ par habitant en 2024-2025, soit le niveau le plus faible de toutes les provinces, et 3 238 \$ (18,3 %) sous la moyenne du reste du Canada (17 707 \$ par habitant). Le niveau relativement faible des dépenses totales de l'Ontario par habitant s'explique par ses faibles dépenses de programmes par habitant et ses paiements d'intérêt de la dette inférieurs à la moyenne. Depuis 2008-2009, les dépenses totales de l'Ontario par habitant sont les plus faibles ou les deuxièmes plus faibles de toutes les provinces, à l'exception de 2010-2011, où la province occupait le troisième rang le plus faible.

Figure 9

Les dépenses totales par habitant de l'Ontario étaient les plus faibles au Canada en 2024-2025

Dépenses totales (en dollars par habitant)



Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#), [17-10-0005-01](#), [10-10-0019-01](#), [37-10-0028-01](#) et [37-10-0026-01](#).

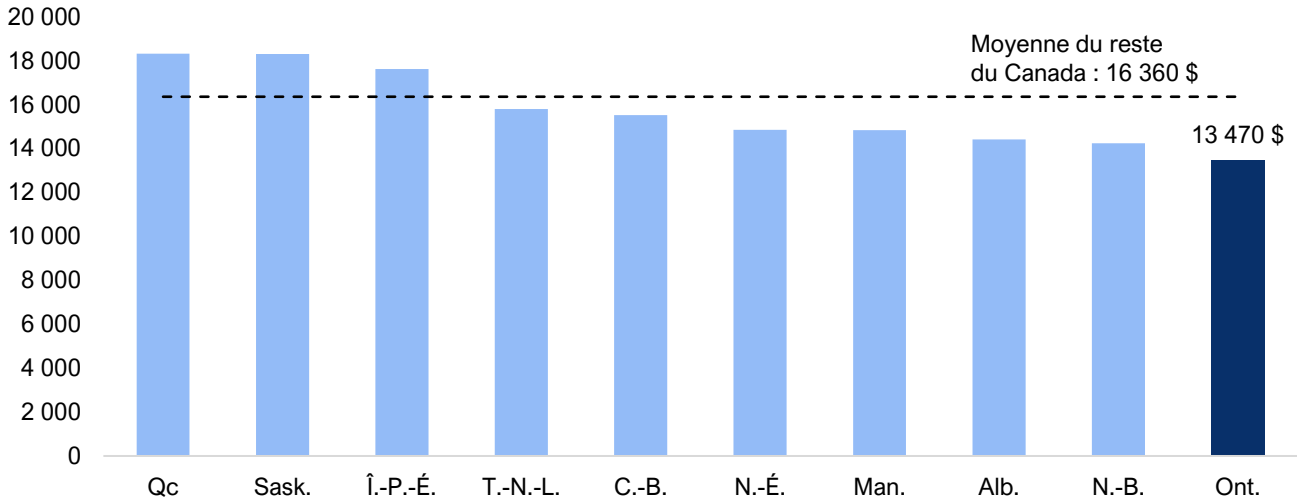
Dépenses de programmes

Les dépenses de programmes de l'Ontario s'élevaient à 13 470 \$ par habitant en 2024-2025, soit le niveau le plus faible de toutes les provinces, et 2 889 \$ (17,7 %) sous la moyenne du reste du Canada (16 360 \$ par habitant). Depuis 2008-2009, les dépenses de programmes de l'Ontario par habitant sont les plus faibles ou les deuxièmes plus faibles de toutes les provinces, à l'exception de 2010-2011, où la province occupait le troisième rang le plus faible.

Figure 10

Les dépenses de programmes par habitant de l'Ontario étaient les plus faibles au Canada en 2024-2025

Dépenses de programmes (en dollars par habitant)



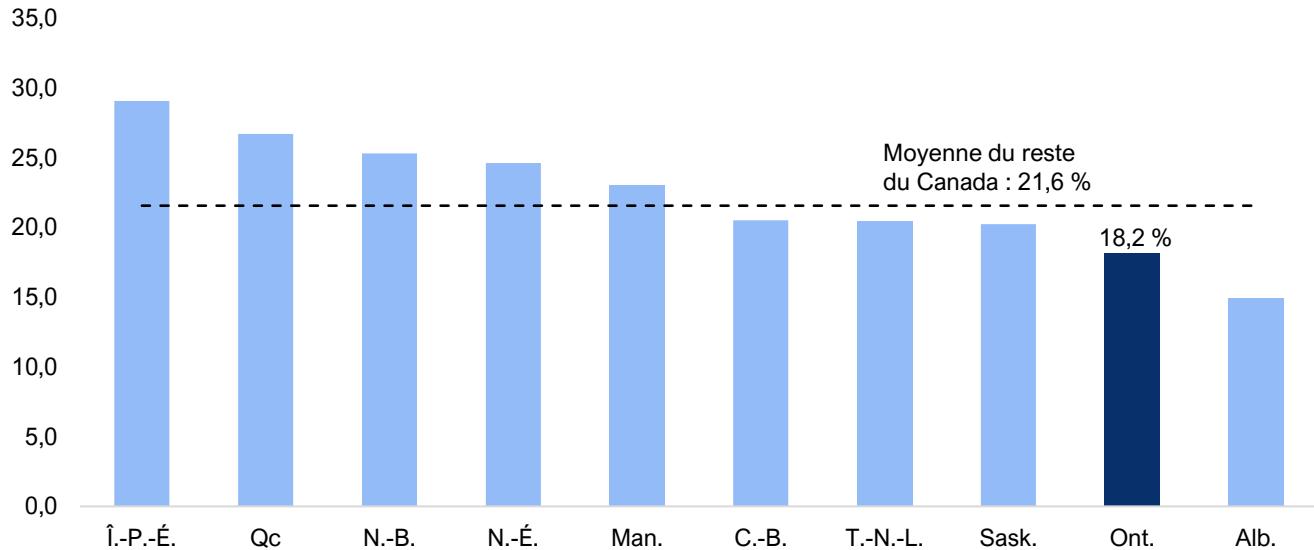
Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#), [17-10-0005-01](#), [10-10-0019-01](#), [37-10-0028-01](#) et [37-10-0026-01](#).

Évaluées en regard du produit intérieur brut (PIB) de chaque province, les dépenses de programmes de l'Ontario représentaient 18,2 % du PIB en 2024-2025. Cela constituait les deuxièmes dépenses de programme les plus faibles de toutes les provinces, qui se situaient sous la moyenne de 21,6 % enregistrée dans le reste du Canada.

Figure 11

Les dépenses de programmes de l'Ontario en proportion du PIB étaient les deuxièmes plus faibles au Canada en 2024-2025

Dépenses de programmes en proportion du PIB (en pourcentage)



Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#), [36-10-0222-01](#), [17-10-0005-01](#), [10-10-0019-01](#), [37-10-0028-01](#) et [37-10-0026-01](#).

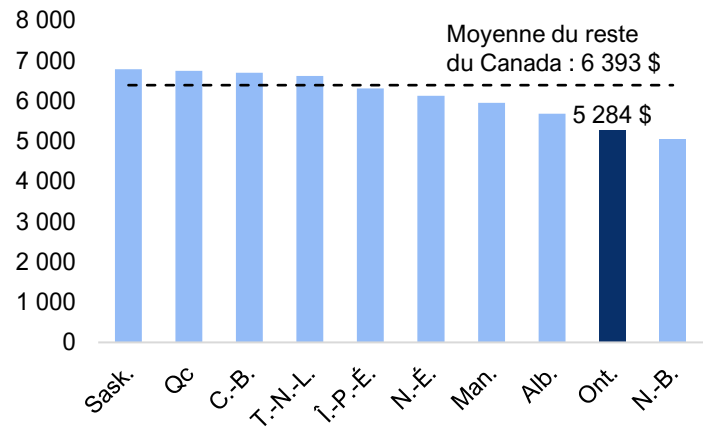
En se fondant sur les données de SFP de Statistique Canada, le BRF a divisé les dépenses de programmes en trois catégories : santé, éducation et toutes les autres dépenses de programmes.

Santé¹⁴

- Les dépenses dans le secteur de la santé comprennent les paiements de transfert aux hôpitaux, aux services ambulatoires, aux programmes de médicaments et aux services de santé publique¹⁵.
- Les dépenses en santé par habitant en Ontario s'élevaient à 5 284 \$ en 2024-2025, le deuxième montant le plus faible au Canada, soit 1 109 \$ (17,4 %) sous la moyenne du reste du Canada.
- Depuis 2008-2009, les dépenses en santé par habitant de l'Ontario sont les premières, deuxièmes ou troisièmes plus faibles au Canada.

Figure 12

Dépenses dans le secteur de la santé par habitant en 2024-2025



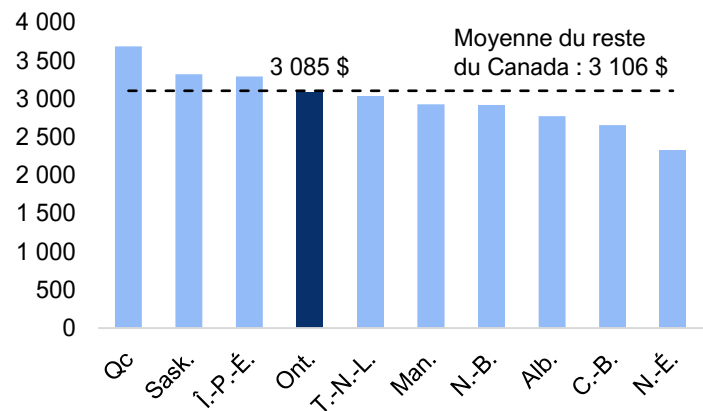
Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux 10-10-0024-01 et 17-10-0005-01.

Éducation¹⁶

- Les dépenses dans le secteur de l'éducation incluent, les dépenses pour l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire¹⁷.
- Les dépenses en éducation par habitant de l'Ontario s'élevaient à 3 085 \$ par habitant en 2024-2025, le quatrième rang le plus élevé des provinces, mais 21 \$ (0,7 %) de moins que la moyenne dans le reste du Canada.
- Depuis 2010-2011, l'Ontario a engagé des dépenses plus élevées que la moyenne dans le secteur de l'éducation, sauf en 2024-2025, où les dépenses étaient sous la moyenne du reste du Canada.

Figure 13

Dépenses dans le secteur de l'éducation par habitant en 2024-2025



Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux 10-10-0024-01, 17-10-0005-01, 10-10-0019-01, 37-10-0028-01 et 37-10-0026-01.

¹⁴ Pour obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses dans le secteur de la santé de l'Ontario, veuillez consulter le document du BRF intitulé [Secteur de la santé de l'Ontario : Examen du plan de dépenses 2025](#).

¹⁵ Les dépenses dans le secteur de la santé excluent les versements de transfert de capital et les charges d'amortissement.

¹⁶ Pour obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses dans le secteur de l'éducation de l'Ontario, veuillez consulter les documents du BRF intitulés [Ministère de l'Éducation : Examen du plan de dépenses 2025](#) et [Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité : Examen du plan de dépenses 2025](#).

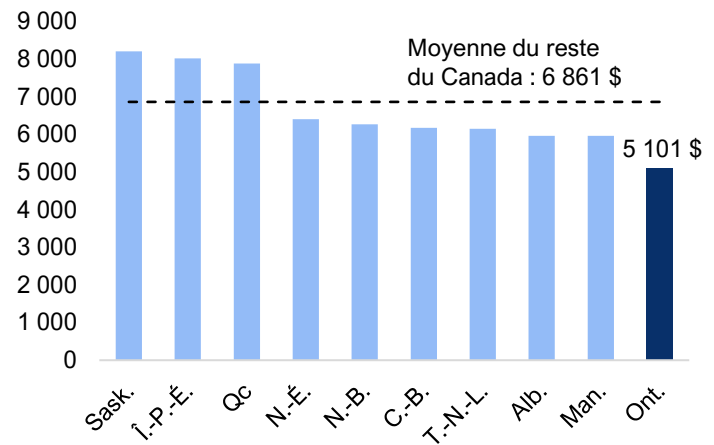
¹⁷ Les dépenses dans le secteur de l'éducation comprennent les dépenses des conseils scolaires et des collèges, les paiements de transfert provinciaux aux universités et des bourses d'aide financière aux étudiants. Les dépenses dans le secteur de l'éducation excluent les versements de transfert de capital et les charges d'amortissement.

Toutes les autres dépenses de programmes

- Toutes les autres dépenses de programmes comprennent l'aide sociale et le soutien aux personnes handicapées¹⁸, les services de garde d'enfants¹⁹, les transports et l'infrastructure, le soutien aux entreprises et les programmes d'énergie, la police et les services correctionnels, les charges d'amortissement des immobilisations²⁰, les paiements de transfert²¹ et le logement subventionné²².
- Toutes les autres dépenses de programmes par habitant en Ontario s'élevaient à 5 101 \$ en 2024-2025, soit le niveau le plus faible de toutes les provinces et 1 760 \$ (25,6 %) sous la moyenne du reste du Canada.
- Depuis 2008-2009, les dépenses de tous les autres programmes par habitant de l'Ontario sont les plus faibles ou les deuxièmes plus faibles au Canada.

Figure 14

Toutes les autres dépenses de programmes par habitant en 2024-2025



Remarque : Toutes les autres dépenses de programmes sont calculées en soustrayant les dépenses de santé et d'éducation des dépenses de programmes totales.
Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux 10-10-0024-01, 17-10-0005-01 et 10-10-0019-01.

¹⁸ Pour obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses dans l'aide sociale et le soutien aux personnes handicapées, veuillez consulter le document du BRF intitulé [Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires : Examen du plan de dépenses 2025](#).

¹⁹ Pour obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses dans les services de garde d'enfants de l'Ontario, veuillez consulter le document du BRF intitulé [Ministère de l'Éducation : Examen du plan de dépenses 2025](#).

²⁰ Toutes les autres dépenses comprennent les charges d'amortissement des gouvernements provinciaux, mais excluent les charges d'amortissement enregistrées par les hôpitaux, les conseils scolaires, les collèges et les sociétés d'aide à l'enfance.

²¹ Pour obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses en immobilisations de l'Ontario, veuillez consulter le document du BRF intitulé [Plan d'immobilisations 2025 : Examen du plan de dépenses](#).

²² Pour obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses dans le logement subventionné de l'Ontario, veuillez consulter le document du BRF intitulé [Mise à jour sur les programmes de logement subventionné en Ontario](#).

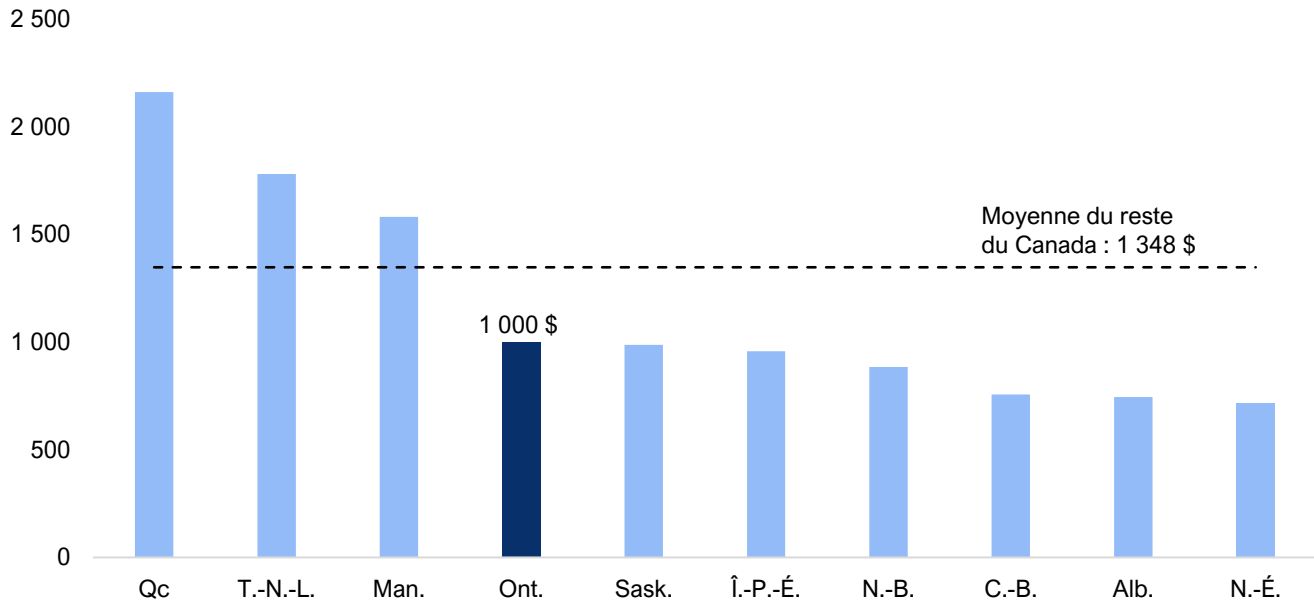
Intérêt de la dette

En 2024-2025, les paiements de l'intérêt de la dette de l'Ontario étaient de 1 000 \$ par habitant, soit le quatrième niveau le plus élevé de toutes les provinces. Bien que l'Ontario présente la valeur financière nette par habitant la plus faible de toutes les provinces, ce qui signale un fardeau de la dette plus élevée, les paiements d'intérêt sur la dette de l'Ontario de 1 000 \$ par habitant étaient 348 \$ (25,8 %) plus faibles que la moyenne du reste du Canada (1 348 \$).

Figure 15

Les paiements d'intérêt de la dette par habitant de l'Ontario étaient inférieurs à la moyenne du reste du Canada en 2024-2025

Paiements d'intérêt sur la dette (en dollars par habitant)



Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#) et [17-10-0005-01](#).

Annexe A : Méthodologie

Ce rapport utilise des données provenant des tableaux SFP de Statistique Canada [10-10-0017-01](#) et [10-10-0024-01](#) sur les administrations publiques provinciales et territoriales. Les données de SFP présentent l'information financière provinciale d'une manière différente des comptes publics des provinces. De manière générale, les données provinciales SFP de Statistique Canada sont fondées sur un périmètre du gouvernement plus étroit que dans les Comptes publics, étant donné qu'elles excluent les entités consolidées. Quelques exemples des différences entre les données provinciales de SFP et des comptes publics provinciaux :

- Les données provinciales de SFP sont présentées sur une base non consolidée (p. ex., en Ontario, les données de SFP excluent les revenus et les dépenses des organismes provinciaux et les organismes du secteur parapublic comme les hôpitaux, les collèges, les conseils scolaires et les sociétés d'aide à l'enfance);
- les données provinciales de SFP excluent les revenus des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires et des dépenses afférentes;
- les données provinciales de SFP incluent les programmes d'indemnisation des accidents du travail (comme la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB), en Ontario).

Pour assurer la cohérence des données de SFP entre les provinces et mieux harmoniser les données provinciales de SFP avec celles des comptes publics provinciaux, le BRF a apporté les ajustements suivants aux données provinciales de SFP :

- le BRF a inclus les impôts fonciers municipaux prélevés aux fins scolaires ainsi que les frais de scolarité des conseils scolaires et des collèges dans les revenus provinciaux totaux ainsi que les dépenses afférentes dans les dépenses provinciales totales (dépenses dans le secteur de l'éducation);
- le BRF a retiré les programmes d'indemnisation des accidents du travail (comme la WSIB en Ontario) des revenus et des dépenses provinciaux totaux et, pour le Québec, le Régime québécois d'assurance parentale.

Des différences importantes demeurent entre les données provinciales de SFP rajustées et les Comptes publics de l'Ontario, principalement en raison de l'exclusion des dépenses directes²³ des hôpitaux et de l'exclusion de l'amortissement des immobilisations des organismes du secteur parapublic.

²³ En raison des limites des données, le BRF n'est pas en mesure d'inclure les revenus provenant de tierces parties et les dépenses des hôpitaux dans ses données rajustées.

Annexe B : Statistiques financières du gouvernement provincial

Les tableaux de l'Annexe B résument les renseignements présentés dans ce rapport.

Tableau B.1
Statistiques financières provinciales, en dollars par habitant

| | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Moyenne provinciale* | Moyenne du reste du Canada* |
|--|----------|----------|---------|--------|---------|----------------|---------|--------|--------|--------|----------------------|-----------------------------|
| Solde de fonctionnement net | -656 | -1 452 | 338 | 631 | -1 864 | -1 137 | -1 169 | -1 772 | 1 287 | -2 493 | -1 133 | -1 131 |
| Valeur financière nette | -18 602 | -12 971 | -11 242 | -7 433 | -11 898 | -19 667 | -16 939 | -8 442 | -2 601 | -6 617 | -13 171 | -8 973 |
| Revenus totaux | 16 924 | 17 121 | 15 910 | 15 758 | 18 618 | 13 333 | 15 250 | 17 527 | 16 452 | 13 787 | 15 303 | 16 576 |
| Impôts | 9 158 | 8 820 | 8 815 | 7 707 | 11 997 | 9 787 | 7 651 | 9 887 | 6 509 | 9 051 | 9 622 | 9 515 |
| Transferts fédéraux | 4 378 | 6 755 | 5 618 | 5 886 | 3 413 | 2 217 | 5 344 | 3 027 | 2 365 | 2 465 | 2 883 | 3 314 |
| Autres revenus non fiscaux | 3 388 | 1 545 | 1 477 | 2 165 | 3 207 | 1 329 | 2 255 | 4 613 | 7 578 | 2 271 | 2 798 | 3 748 |
| Dépenses totales | 17 580 | 18 573 | 15 572 | 15 127 | 20 482 | 14 470 | 16 420 | 19 298 | 15 165 | 16 280 | 16 436 | 17 707 |
| Dépenses de programmes | 16 360 | 17 616 | 14 854 | 14 243 | 18 319 | 13 470 | 14 838 | 18 310 | 14 420 | 15 523 | 15 225 | 16 360 |
| Santé | 6 623 | 6 310 | 6 132 | 5 054 | 6 751 | 5 284 | 5 958 | 6 787 | 5 685 | 6 701 | 5 958 | 6 393 |
| Éducation | 3 030 | 3 293 | 2 323 | 2 919 | 3 684 | 3 085 | 2 928 | 3 320 | 2 773 | 2 654 | 3 098 | 3 106 |
| Toutes les autres dépenses de programmes | 6 146 | 8 013 | 6 398 | 6 269 | 7 884 | 5 101 | 5 958 | 8 204 | 5 963 | 6 168 | 6 170 | 6 861 |
| Intérêt de la dette | 1 781 | 957 | 719 | 884 | 2 162 | 1 000 | 1 582 | 987 | 744 | 756 | 1 211 | 1 348 |

* La moyenne provinciale est une moyenne pondérée qui inclut toutes les provinces. La moyenne du reste du Canada est une moyenne pondérée qui inclut toutes les provinces à l'exception de l'Ontario.

Remarque : Pour voir tous les ajustements, consulter l'[Annexe A : Méthodologie](#).

Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#), [17-10-0005-01](#), [10-10-0024-01](#), [10-10-0019-01](#), [37-10-0028-01](#) et [37-10-0026-01](#).

Tableau B.2
Statistiques financières provinciales en proportion du PIB (en pourcentage)

| | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Moyenne provinciale* | Moyenne du reste du Canada* |
|--|----------|----------|-------|-------|-------|--------------|-------|-------|------|-------|----------------------|-----------------------------|
| Solde de fonctionnement net | -0,9 | -2,4 | 0,6 | 1,1 | -2,7 | -1,5 | -1,8 | -2,0 | 1,3 | -3,3 | -1,5 | -1,5 |
| Valeur financière nette | -24,1 | -21,4 | -18,6 | -13,2 | -17,4 | -26,5 | -26,3 | -9,3 | -2,7 | -8,7 | -17,5 | -11,8 |
| Revenus totaux | 21,9 | 28,3 | 26,4 | 28,0 | 27,2 | 18,0 | 23,7 | 19,4 | 17,0 | 18,2 | 20,4 | 21,8 |
| Impôts | 11,9 | 14,6 | 14,6 | 13,7 | 17,5 | 13,2 | 11,9 | 10,9 | 6,7 | 12,0 | 12,8 | 12,5 |
| Transferts fédéraux | 5,7 | 11,1 | 9,3 | 10,5 | 5,0 | 3,0 | 8,3 | 3,3 | 2,4 | 3,3 | 3,8 | 4,4 |
| Autres revenus non fiscaux | 4,4 | 2,6 | 2,4 | 3,8 | 4,7 | 1,8 | 3,5 | 5,1 | 7,8 | 3,0 | 3,7 | 4,9 |
| Dépenses totales | 22,8 | 30,7 | 25,8 | 26,9 | 29,9 | 19,5 | 25,5 | 21,3 | 15,7 | 21,5 | 21,9 | 23,3 |
| Dépenses de programmes | 20,5 | 29,1 | 24,6 | 25,3 | 26,7 | 18,2 | 23,0 | 20,2 | 14,9 | 20,5 | 20,2 | 21,6 |
| Santé | 8,6 | 10,4 | 10,2 | 9,0 | 9,8 | 7,1 | 9,2 | 7,5 | 5,9 | 8,9 | 7,9 | 8,4 |
| Éducation | 3,9 | 5,4 | 3,8 | 5,2 | 5,4 | 4,2 | 4,5 | 3,7 | 2,9 | 3,5 | 4,1 | 4,1 |
| Toutes les autres dépenses de programmes | 8,0 | 13,2 | 10,6 | 11,1 | 11,5 | 6,9 | 9,2 | 9,1 | 6,2 | 8,2 | 8,2 | 9,0 |
| Intérêt de la dette | 2,3 | 1,6 | 1,2 | 1,6 | 3,2 | 1,3 | 2,5 | 1,1 | 0,8 | 1,0 | 1,6 | 1,8 |

* La moyenne provinciale est une moyenne pondérée qui inclut toutes les provinces. La moyenne du reste du Canada est une moyenne pondérée qui inclut toutes les provinces à l'exception de l'Ontario.

Remarque : Pour voir tous les ajustements, consulter l'[Annexe A : Méthodologie](#).

Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#), [10-10-0024-01](#), [36-10-0222-01](#), [10-10-0019-01](#), [37-10-0028-01](#) et [37-10-0026-01](#).

Tableau B.3
Revenus fiscaux provinciaux en proportion de la base de référence économique (en pourcentage)

| | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Moyenne provinciale* | Moyenne du reste du Canada* |
|--------------------------------------|----------|----------|-------|-------|------|-------------|------|-------|------|-------|----------------------|-----------------------------|
| Impôt sur le revenu des particuliers | 11,3 | 11,5 | 14,0 | 9,4 | 14,0 | 9,5 | 9,3 | 8,3 | 8,0 | 8,0 | 10,1 | 10,6 |
| Impôt des sociétés | 8,3 | 10,7 | 19,8 | 26,7 | 15,4 | 17,5 | 10,9 | 5,8 | 7,6 | 22,9 | 14,0 | 12,1 |
| Taxe de vente | 7,1 | 6,8 | 6,3 | 6,8 | 7,1 | 6,4 | 5,1 | 6,7 | 0,0 | 4,0 | 5,4 | 4,7 |
| Tous les autres impôts et taxes | 1,8 | 3,3 | 1,4 | 2,4 | 4,1 | 2,5 | 2,9 | 3,4 | 1,6 | 3,6 | 2,8 | 3,1 |

* La moyenne provinciale est une moyenne pondérée qui inclut toutes les provinces. La moyenne du reste du Canada est une moyenne pondérée qui inclut toutes les provinces à l'exception de l'Ontario.

Remarque : Les bases de référence économiques de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt des sociétés et de la taxe de vente sont, respectivement, le revenu du travail (rémunération totale des salariés), les bénéfices des sociétés (excédent d'exploitation net des sociétés) et les dépenses des ménages (dépenses de consommation finale des ménages). Bien que ces bases économiques ne constituent pas une mesure complète de l'assiette fiscale réelle selon laquelle les revenus fiscaux sont générés, elles peuvent être utilisées comme moyen intermédiaire pour évaluer chaque province sur une base commune. Comme il existe de nombreuses bases différentes pour tous les autres revenus fiscaux, cette catégorie est comparée à l'assiette fiscale globale mesurée par le PIB.

Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0017-01](#), [36-10-0221-01](#), [36-10-0222-01](#) et [10-10-0019-01](#).

Annexe C : Statistiques de finances publiques combinées

Les tableaux de l'Annexe C combinent les statistiques financières provinciales de l'Annexe B avec les statistiques financiers des administrations municipales et locales, des institutions de santé et des services sociaux, des conseils scolaires, des collèges et des universités, entre autres. Les statistiques financiers combinés éliminent toutes les différences dans la manière dont les responsabilités sont divisées entre le gouvernement provincial et les administrations locales.

Tableau C.1

Statistiques financières combinées des administrations provinciales et municipales (en dollars par habitant)

| | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Moyenne provinciale* | Moyenne du reste du Canada* |
|--|----------|----------|--------|--------|---------|----------------|---------|--------|--------|--------|----------------------|-----------------------------|
| Solde de fonctionnement net | -1 743 | -440 | 587 | -954 | -1 012 | -575 | -1 847 | -1 123 | 1 333 | -1 287 | -596 | -610 |
| Valeur financière nette | -20 641 | -13 271 | -8 259 | -6 721 | -17 947 | -18 086 | -19 532 | -6 425 | -2 013 | -2 885 | -13 257 | -10 136 |
| Revenus totaux | 19 944 | 19 081 | 19 972 | 18 476 | 21 504 | 18 093 | 18 353 | 21 401 | 20 829 | 18 549 | 19 425 | 20 285 |
| Impôts | 10 193 | 9 254 | 10 480 | 8 892 | 13 488 | 11 928 | 8 683 | 11 263 | 8 732 | 10 834 | 11 463 | 11 162 |
| Transferts fédéraux | 4 577 | 6 906 | 5 895 | 6 018 | 3 563 | 2 408 | 5 548 | 3 418 | 2 600 | 2 598 | 3 070 | 3 497 |
| Autres revenus non fiscaux | 5 175 | 2 921 | 3 597 | 3 566 | 4 453 | 3 757 | 4 122 | 6 719 | 9 498 | 5 117 | 4 892 | 5 626 |
| Dépenses totales | 21 687 | 19 520 | 19 384 | 19 430 | 22 515 | 18 668 | 20 200 | 22 524 | 19 496 | 19 837 | 20 021 | 20 895 |
| Dépenses de programmes | 19 842 | 18 508 | 18 654 | 18 526 | 20 319 | 17 565 | 18 488 | 21 489 | 18 777 | 19 000 | 18 746 | 19 509 |
| Santé | 8 064 | 6 204 | 7 307 | 7 107 | 6 545 | 5 718 | 7 025 | 6 643 | 5 785 | 6 935 | 6 255 | 6 601 |
| Éducation | 3 288 | 3 372 | 3 282 | 3 301 | 3 100 | 3 266 | 3 162 | 3 641 | 3 159 | 2 769 | 3 158 | 3 088 |
| Toutes les autres dépenses de programmes | 8 490 | 8 931 | 8 065 | 8 118 | 10 674 | 8 581 | 8 301 | 11 205 | 9 832 | 9 296 | 9 333 | 9 819 |
| Intérêt de la dette | 1 845 | 1 013 | 730 | 904 | 2 196 | 1 103 | 1 712 | 1 035 | 719 | 836 | 1 275 | 1 386 |

* La moyenne provinciale est une moyenne pondérée qui inclut toutes les provinces. La moyenne du reste du Canada est une moyenne pondérée qui inclut toutes les provinces à l'exception de l'Ontario.

Remarque : Les tableaux combinent les statistiques financières provinciales issues de l'Annexe B avec les statistiques financières des administrations municipales et locales, des institutions de santé et des services sociaux, des conseils scolaires, des collèges et des universités, entre autres.

Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0147-01](#), [17-10-0005-01](#), [10-10-0005-01](#) et [10-10-0024-01](#).

Tableau C.2
Statistiques financiers provinciaux et municipaux combinés en proportion du PIB (en pourcentage)

| | T.-N.-L. | Î.-P.-É. | N.-É. | N.-B. | Qc | Ont. | Man. | Sask. | Alb. | C.-B. | Moyenne provinciale* | Moyenne du reste du Canada* |
|--|----------|----------|-------|-------|-------|--------------|-------|-------|------|-------|----------------------|-----------------------------|
| Solde de fonctionnement net | -2,3 | -0,7 | 1,0 | -1,7 | -1,5 | -0,8 | -2,9 | -1,2 | 1,4 | -1,7 | -0,8 | -0,8 |
| Valeur financière nette | -26,7 | -21,9 | -13,7 | -11,9 | -26,2 | -24,4 | -30,3 | -7,1 | -2,1 | -3,8 | -17,6 | -13,4 |
| Revenus totaux | 25,8 | 31,5 | 33,1 | 32,8 | 31,4 | 24,4 | 28,5 | 23,7 | 21,6 | 24,5 | 25,8 | 26,7 |
| Impôts | 13,2 | 15,3 | 17,4 | 15,8 | 19,7 | 16,1 | 13,5 | 12,5 | 9,0 | 14,3 | 15,2 | 14,7 |
| Transferts fédéraux | 5,9 | 11,4 | 9,8 | 10,7 | 5,2 | 3,2 | 8,6 | 3,8 | 2,7 | 3,4 | 4,1 | 4,6 |
| Autres revenus non fiscaux | 6,7 | 4,8 | 6,0 | 6,3 | 6,5 | 5,1 | 6,4 | 7,4 | 9,8 | 6,8 | 6,5 | 7,4 |
| Dépenses totales | 28,1 | 32,2 | 32,1 | 34,5 | 32,8 | 25,2 | 31,4 | 24,9 | 20,2 | 26,2 | 26,6 | 27,5 |
| Dépenses de programmes | 25,7 | 30,5 | 30,9 | 32,9 | 29,6 | 23,7 | 28,7 | 23,8 | 19,4 | 25,1 | 24,9 | 25,7 |
| Santé | 10,4 | 10,2 | 12,1 | 12,6 | 9,5 | 7,7 | 10,9 | 7,3 | 6,0 | 9,2 | 8,3 | 8,7 |
| Éducation | 4,3 | 5,6 | 5,4 | 5,9 | 4,5 | 4,4 | 4,9 | 4,0 | 3,3 | 3,7 | 4,2 | 4,1 |
| Toutes les autres dépenses de programmes | 11,0 | 14,7 | 13,4 | 14,4 | 15,6 | 11,6 | 12,9 | 12,4 | 10,2 | 12,3 | 12,4 | 12,9 |
| Intérêt de la dette | 2,4 | 1,7 | 1,2 | 1,6 | 3,2 | 1,5 | 2,7 | 1,1 | 0,7 | 1,1 | 1,7 | 1,8 |

* La moyenne provinciale est une moyenne pondérée qui inclut toutes les provinces. La moyenne du reste du Canada est une moyenne pondérée qui inclut toutes les provinces à l'exception de l'Ontario.

Remarque : Les tableaux combinent les statistiques financières provinciales issues de l'[Annexe B](#) avec les statistiques financières des administrations municipales et locales, des institutions de santé et des services sociaux, des conseils scolaires, des collèges et des universités, entre autres.

Source : Analyse par le BRF fondée sur les données de Statistique Canada, Tableaux [10-10-0147-01](#), [10-10-0005-01](#), [36-10-0222-01](#) et [10-10-0024-01](#).

À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Rédigé par :

[Yefei Zhang](#) (économiste), [Michelle Gordon](#) (chef de l'analyse financière) et [Kyra Safar](#) (analyste financier) sous la supervision de [Paul Lewis](#) (chef économiste), [Luan Ngo](#) (analyste financier en chef) et [Nicolas Rhodes](#) (chef principal de l'analyse économique et budgétaire).

Ce rapport a été préparé grâce à des renseignements accessibles au public.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org/fr | info@fao-on.org | 416-644-0702

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISBN 978-1-4868-9877-0

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026